

# Comité Régional des Services de Transport

---

**MARNE**

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

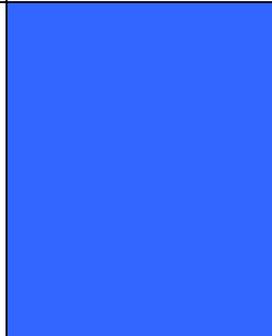
Réunion du lundi 03 juillet 2019 à 18h00  
Hôtel de Ville – Reims

---

DIRECTION DES  
TRANSPORTS  
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport  
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.31.45



*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.*

*Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.*

Martine LIZOLA, Présidente du COREST Marne, Adjointe au Maire de Châlons-en-Champagne, Conseillère Régionale du Grand Est, Présidente de la Commission Aménagement du Territoire, souhaite la bienvenue aux participants et remercie la Ville de Reims pour l'accueil de ce COREST. Elle remercie Patrick BEDEK, Vice-Président de la Communauté Urbaine du Grand Reims, pour sa présence, la Communauté Urbaine jouant un rôle structurant dans le projet de cadencement de l'étoile ferroviaire de Reims.

Elle rappelle que le dernier COREST Marne s'est tenu le 11 juin 2018 à Fismes. Au-delà de cette réunion annuelle, des Groupes de Travail Technique (GTT) sont réunis régulièrement en comité restreint pour approfondir les échanges sur des sujets ciblés. Elle précise à cet égard que la fin d'année 2018 et le début d'année 2019 ont été consacrés au cadencement de l'étoile ferroviaire de Reims.

Elle ajoute qu'après une période de fondation, et alors que la Région Grand Est exerce maintenant pleinement ses compétences d'autorité organisatrice des transports interurbains, ferroviaires et routiers, les COREST 2019 permettent de poursuivre les échanges autour des questions de mobilité du territoire.

Elle souligne plus particulièrement que la Région a consacré les mobilités comme une priorité d'intervention, avec un budget de 879 M€ en 2019, dont 452 M€ pour le financement du TER, 260 M€ pour le routier ou encore 70 M€ en investissement.

Martine LIZOLA présente ensuite la nouvelle identité du réseau de transports de la Région : « FLUO Grand Est » et informe de la validation, par la Région Grand Est, de la démarche d'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire, du calendrier de mise en œuvre ainsi que les périmètres d'expérimentation proposés. La Région a ainsi approuvé le lancement de deux premiers lots expérimentaux : l'un relatif à la ligne Nancy - Vittel – Contrexéville et l'autre au secteur Bruche – Piémont – Vosges.

Elle donne la parole aux représentants de SNCF Mobilités afin qu'ils présentent les nouvelles règles de régularisation à bord des TER, mises en place par SNCF au niveau national. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la fraude qui représente au niveau du Grand Est 8 à 12 M€ en termes de perte de recettes. Elle rappelle par ailleurs que la Région a demandé des mesures d'accompagnement comme la vente de titres de transport par téléphone avec l'envoi des billets TER à domicile, ou encore le remboursement en cas de dysfonctionnements des distributeurs.

Ainsi, Véronique AUDOUY, SNCF Mobilités, informe tout d'abord qu'en application de la loi Savary, les voyageurs doivent être munis d'un titre de transport avant de monter à bord. SNCF a décidé de simplifier les motifs d'infraction tarifaire de 40 à 4. Le montant des indemnités est forfaitaire par palier kilométrique. Ces nouvelles règles de régularisation s'appliquent à l'ensemble des services TER et TGV.

Elle ajoute que les possibilités d'achat de titres de transport sont nombreuses : l'application SNCF, le site TER Grand est, les automates TER et Grandes Lignes, les guichets, les dépositaires TER, Contact'TER,....Elle souligne enfin l'important dispositif de communication mis en œuvre

Puis Martine LIZOLA présente l'ordre du jour de la réunion.

## **1 – Vie des lignes régionales**

*SNCF Mobilités présente la vie des lignes régionales TER relevant du COREST Marne:*

- Reims/Epernay
- Reims/Fismes
- Reims/Laon
- Reims/Châlons-en-Champagne
- Reims/Champagne-Ardenne TGV
- Châlons-en-Champagne/Verdun.

Patrick BEDEK, Vice-Président de la Communauté Urbaine du Grand Reims, souhaite connaître l'objectif à atteindre en termes de régularité.

Marc GIRAUD, Chef du Service Offre de Transport et Territoires à la Région Grand Est, informe d'un taux contractuel de 95,2 % à l'échelle du Grand Est.

Sullivan ARABI, SNCF Mobilités, rappelle, la mise en place de méthodes de résolution de problèmes pour en trouver les origines en cas de retards chroniques.

Arnaud GLORIAN, SNCF Mobilités, souligne le suivi quotidien de la régularité au travers d'un programme industriel qui vise à assurer le départ de train à l'heure : H00.

Xavier CANY, usager, fait part de retards réguliers en début d'année sur la ligne Laon-Reims, malgré un allongement du temps de parcours lié à des travaux en gares de Loivre et Courcy-Brimont.

Patrick KERGUIGNAS, SNCF Réseau, répond que des limitations temporaires de vitesse sont mises en place. Elles sont calculées selon la baisse de performance de la ligne induite par les travaux, lors de leur exécution et à la restitution quotidienne. Elles augmentent le temps de parcours qui est intégré dans les grilles horaires. Toutefois, certains aléas (restitution tardive à la circulation, induite par les conséquences de conditions météorologiques d'ampleur exceptionnelle, ...) peuvent être la cause de non-respect des horaires adaptés.

Olivier GUERIN, usager, informe de ses difficultés liées aux incivilités des automobilistes entre la gare de Châlons-en-Champagne et les parkings récemment réalisés.

Martine LIZOLA signale le passage fréquent de la police municipale. Elle demande à Roxane BLONDY, Directrice des Transports de Châlons Agglo, de bien vouloir prendre note de cette situation.

Aïssa BENNANI, CFDT Cheminots, fait part de son inquiétude quant à la baisse des effectifs cheminots à Reims qui entraînera une baisse de la ponctualité.

Jean-Pierre PINON, Maire de Fismes, souligne que la suppression des trains de lycéens donne l'impression que plus rien ne roule.

Thierry LAMBRE, usager, souhaite savoir si les données de régularité des trains qui arrivent à l'heure sont disponibles.

Sullivan ARABI, répond que le suivi de la régularité à 5mn, ainsi que celui des suppressions de trains, résultent de l'accord contractuel entre la Région Grand Est et SNCF. Ces éléments sont inscrits dans la convention TER et donnent lieu, le cas échéant, à des réfections de charges.

Antoine LAMOTTE, Président de l'AUTAN, interroge sur la réciprocité tarifaire entre les Régions Grand Est et Hauts-de-France.

En réponse, Marc GIRAUD indique que des travaux sont en cours entre les 2 Régions, notamment pour ce qui concerne la modification récente de la gamme tarifaire en Hauts-de-France. Il s'agit préalablement d'en déterminer les incidences financières ainsi que les périmètres d'application.

## **2 – Travaux sur le réseau ferroviaire**

Patrick KERGUIGNAS, SNCF Réseau, expose ensuite les travaux 2019, ceux programmés en 2020 et les perspectives de chantiers 2021 sur les lignes ferroviaires relevant du COREST Marne.

Il souligne plus particulièrement le report des travaux en gares de Loivre et Courcy-Brimont en 2020 en raison de divers aléas techniques de fabrication et de livraison de matériel spécifique. La motorisation de 2 aiguillages en gare de Fismes, permettant d'optimiser le temps de retournement des trains, sera opérationnelle en fin d'année 2019, à la bascule du SA 2020.

## **3 – Evolution de l'offre**

Martine LIZOLA rappelle la concertation mise en place, et notamment les réunions des 6 et 20 mars 2019 au cours desquelles les partenaires, puis le grand public, ont pu faire part de leurs remarques sur les projets de grilles horaires.

Marc GIRAUD présente brièvement les principes du cadencement et reprend ensuite les différentes remarques transmises à la Région.

### **❖ REIMS - FISMES**

- Amplitude horaire le soir : il est souhaité un dernier train plus tardif que 19h23 au départ de Reims, dans le même horaire qu'actuellement (20h58).
- ⇒ *Une étude technique et financière est en cours, pour ce sujet discuté avec le Grand Reims.*
- Régularité
- ⇒ *Le cadencement s'appuie notamment sur la robustesse ; par ailleurs, en cas de problème, une rame de réserve avec conducteur sera disponible à Reims, ce qui constitue un réel progrès.*

Jean-Pierre PINON note que l'offre de transport se base sur la fréquentation actuelle alors que la mise en place du cadencement devrait entraîner une hausse du trafic. Aussi, il insiste sur la nécessité de mettre en place un service Reims - Fismes plus tardif.

#### ❖ REIMS – LAON

Politique d'arrêts à Courcy-Brimont :

Des arrêts supplémentaires remettraient en cause l'optimisation du matériel, la lisibilité des horaires, les correspondances dans les nœuds. Il convient également de tenir compte dans les enchaînements du temps de retournement du matériel et de la diamétralisation de cette ligne avec Reims-Fismes.

⇒ *Aussi, il n'est pas réservé une suite favorable pour 2020 à cette demande d'arrêt supplémentaire.*

Xavier CANY, souhaite plus de trains directs en soirée à destination de Laon.

Marc GIRAUD fait part de l'étalement de l'heure de pointe du soir. Il prend note de cette demande pour un éventuel ajustement ultérieur, sous réserve des contraintes budgétaires.

#### ❖ REIMS – CHALONS

- Mission express du TER Châlons 6h20 – Reims 6h55 : il est souhaité un omnibus pour répondre aux besoins notamment des étudiants fréquentant le site du Moulin de la Housse et résidant dans les communes de Prunay, Sept-Saulx et Val-de-Vesle.

Comparée à la situation actuelle, la desserte omnibus est en augmentation (identique vers Châlons et +2 vers Reims). Il convient de prioriser la fiabilisation des correspondances, la lisibilité des horaires, l'alternance entre les omnibus et les rapides, l'enchaînement du matériel.

⇒ *Aussi, il n'est pas réservé une suite favorable à cette demande, le maintien de l'autre horaire en mission omnibus du matin étant jugé prioritaire au regard des flux.*

Olivier GUERIN tient à souligner que l'offre TER ne doit pas uniquement répondre aux besoins des scolaires mais également à ceux des salariés.

Olivier MAIGRET, CGT Cheminots, insiste sur l'indispensable complémentarité des modes de transport et sur l'attention qu'il faut porter à l'ensemble de la chaîne de déplacement qui sont les facteurs de l'amélioration du temps de parcours de porte à porte.

Martine LIZOLA répond que la Région a pris en compte cette problématique au travers de l'association des autres autorités organisatrices de la mobilité durable, telles le Grand Reims ou Châlons Agglo. Les correspondances avec les transports urbains sont primordiales à la réussite du cadencement.

Marc GIRAUD fait part de l'étude de capacité, qui va être lancée sur le territoire avec SNCF Réseau, visant à identifier notamment les aménagements d'infrastructure éventuellement nécessaires pour répondre favorablement, à moyen terme, aux conditions de réalisation d'une offre TER préalablement définie.

- La politique d'arrêts de Val-de-Vesle : il est demandé 4 arrêts supplémentaires et 1 suppression dans le sens Reims-Châlons et 1 ajout et 2 suppressions dans le sens Châlons-Reims.

Procéder à une refonte globale de la trame horaire reviendrait à remettre en cause la lisibilité générale tant en termes de politique d'arrêts, de temps de parcours, de notion de trains rapides et omnibus. Les trains « bolides », fortement demandés par les élus régionaux, desservent en arrêt intermédiaire uniquement Mourmelon-le-Petit, les omnibus l'ensemble des haltes.

⇒ *Aussi, il ne semble pas pertinent d'arrêter des trains bolides à Val-de-Vesle, Prunay et Sept-Saulx, ce qui reviendrait à supprimer la notion de trains rapides.*

- Suspension de desserte des haltes de Bouy et Saint-Hilaire-au-Temple :

La commune de Saint Hilaire demande que soit examinée la pertinence de la création d'une ligne routière Saint-Etienne-au-Temple / Dampierre-au-Temple / Saint-Hilaire-au-Temple / Livry-Louvercy / Mourmelon-le-Petit.

La commune de Bouy, disposant d'une desserte urbaine en lien avec Châlons, demande que soit examinée la pertinence d'une ligne routière à destination de Mourmelon-le-Petit.

⇒ *Ces parcours sont situés dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne. Cette dernière se rapprochera de la Région Grand Est pour en définir les modalités d'étude.*

#### ❖ REIMS – EPERNAY

- Arrivée plus matinale que 7h36 à Reims pour les scolaires.

La Région et SNCF sont en attente d'une réponse à leur demande d'une arrivée à 7h29 à Reims Centre (Maison Blanche 7h23 et Franchet d'Espèrey 7h26)

- Plus grande amplitude horaire le soir vers Reims pour offrir une correspondance avec le dernier train Vallée de la Marne arrivant à Epernay à 22h57. (soit Epernay 23h02 – Reims 23h36)

Au Service Annuel 2020, toutes les correspondances Vallée de la Marne en lien avec Paris sont assurées à Epernay, sauf pour les 2 derniers trains vers Paris et les 2 premiers de Paris.

Le potentiel pour un train tardif assurant la correspondance avec le dernier TER Vallée de la Marne ne semble pas avéré. En outre, cela nécessiterait l'engagement de moyens techniques et financiers supplémentaires.

⇒ *Une suite favorable n'est donc pas réservée à cette demande au service 2020.*

- Une offre plus matinale d'Epernay vers Reims :

Le train plus matinal ne circule qu'en début et fin de semaine au vu de la fréquentation plus conséquente. L'impact financier serait disproportionné par rapport au nombre de voyageurs.

⇒ *Aussi, une réponse négative est apportée à cette demande pour l'année 2020.*

- La politique d'arrêts à Germaine : souhait d'un ajout de 4 arrêts dans le sens vers Reims et 3 arrêts dans le sens vers Epernay.

20 allers-retours sont prévus sur la ligne Reims-Epernay. Germaine dispose de 13 allers-retours, soit une stabilisation de l'offre. Les contraintes de croisement et d'espacement des trains liées à l'exploitation d'une ligne à voie unique, un trafic fret important, une augmentation de trains de voyageurs sur la section Trois-Puits / Reims (branche CA TGV), ne permettent pas de réserver une suite favorable à cette demande. La création d'arrêts supplémentaires fragiliserait voire diminuerait l'offre globale de transport proposée sur l'axe.

⇒ *Une suite favorable n'est donc pas réservée à cette demande au service 2020.*

- Correspondances TGV :

L'activité SNCF Voyages modifie régulièrement, et parfois dans des délais très restreints, les horaires des TGV, ce qui nécessite une adaptation permanente de l'offre TER en correspondance. Aussi, une augmentation significative de l'offre de transport en lien avec Champagne-Ardenne TGV permettra de répondre non seulement aux besoins de correspondances mais également d'améliorer la desserte de la zone économique.

- Suspension de desserte des haltes de Trois-Puits et Montbré :

Martine LIZOLA rappelle sa rencontre du 6 juin avec les Maires des communes concernées et le Vice-Président de la CUGR, Patrick BEDEK. Elle informe de la tenue d'une réunion technique le 5 juillet entre la Région Grand Est et la Communauté Urbaine du Grand Reims consacrée à l'examen d'une solution alternative visant à satisfaire les besoins de mobilité locaux.

Elle fait part ensuite de sa proposition d'organiser une rencontre cet automne avec les habitants de ce secteur afin de leur exposer les enjeux du cadencement et d'instaurer un dialogue.

André GIRAUX, CGT Cheminots, émet un avis défavorable à la suspension de desserte de la halte de Saint-Hilaire-au-Temple, au regard de l'éventuelle réouverture de la ligne ferroviaire Châlons-Verdun. Il transmet également un projet de grille horaire concernant une relation Reims-Fismes-Meaux. Il précise les économies qui pourraient être réalisées si le matériel roulant stationnait à Fismes.

*Eléments de réponse postérieurs au COREST : La Région s'engage de manière volontariste au-delà de son strict périmètre de compétence en intervenant prioritairement sur les lignes encore en service et confirme qu'il n'est pas dans les projets immédiats de la Région de rouvrir la ligne ferroviaire Châlons-Verdun. Pour ce qui concerne la ligne Reims – Fismes - Meaux, la section Fismes/La Ferté-Milon, située en région Hauts-de-France, n'est pas habilitée au transport des voyageurs compte-tenu de ses caractéristiques techniques. Enfin, la gare de Fismes ne dispose pas des installations permettant un stationnement de nuit du matériel roulant en toute sécurité.*

Antoine LAMOTTE, Association AUTAN, se félicite de la concertation menée. S'agissant de la ligne Reims-Laon, il se réjouit de l'attention particulière portée aux correspondances en lien avec Amiens la semaine et souhaite qu'il en soit de même le week-end.

Marc GIRAUD fait part de la tenue, début octobre 2019, d'une réunion de concertation consacrées aux horaires week-end.

#### **4 – Modernisation des gares**

Martine LIZOLA expose le plan de modernisation des gares du Grand Est et invite Patrick BEDEK à présenter le projet de pôle d'échanges de Reims.

Patrick BEDEK, précise que ce projet de pôle d'échanges, qui réunit sur un même site toutes les mobilités articulées entre elles, est en phase d'émergence. Un protocole cadre a été signé entre la Communauté Urbaine du Grand Reims et la Région Grand Est. Il traduit parfaitement une vision partagée s'agissant des mobilités. Il inclut également une étude d'opportunité de la création d'une halte ferroviaire à Beine-Farman. Il conclut que la Région et la CUGR partagent de nombreux dossiers.

Krystof BOULNOY s'interroge sur la mise en accessibilité de la gare d'Aÿ.

Marc GIRAUD répond que la loi du 11 février 2005 a fixé un cap en matière d'accessibilité. C'est au travers d'un schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée que la Région a arrêté un calendrier de travaux à réaliser dans les gares qui répondent aux critères de priorité. Au regard de ces critères, la gare d'Aÿ n'est pas prioritaire, et ne fait donc pas partie de la programmation de travaux. Il ajoute qu'à plus long terme la question de la mise en accessibilité d'Aÿ et de l'ensemble des gares et haltes sera posée.

#### **5 – Points divers**

Martine LIZOLA confirme la tenue, début octobre, d'une réunion consacrée aux horaires week-end dans le cadre de l'offre ferroviaire à l'horizon 2020. Elle informe par ailleurs de la constitution d'un **groupe de travail technique consacrée à la ligne routière Châlons-Verdun**, en lien avec le COREST Meuse, Meurthe-et-Moselle Nord.

Xavier CANY suggère que le thème de « l'accompagnement non systématique » dans les trains soit intégré à l'ordre du jour du prochain COREST.

Jean-Christophe MENDES, Maire-adjoint de Montbré, s'inquiète de l'offre de transport alternative au train suite à la suspension de desserte au mois de décembre 2019.

Martine LIZOLA, rappelle la correspondance adressée aux Maires de Trois-Puits et Montbré dans le prolongement de la réunion du 6 juin à laquelle participait également M. BEDEK. Elle confirme la démarche commune visant à proposer une solution alternative permettant d'apporter une réponse aux besoins de mobilité locaux dès la mise en place du service annuel 2020, au 15 décembre 2019.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés la Présidente remercie les participants et les invite à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié, offert par la Ville de Reims.

## **ANNEXE**

### **Liste des présents/excusés du COREST Marne**

#### **Présidence du COREST :**

Mme Martine LIZOLA, Présidente du COREST Marne, Conseillère régionale de la Région Grand Est, Adjointe au Maire de Châlons-en-Champagne, en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme

#### **Elus et leurs représentants, CESER, AOT :**

M. Dorian FONTANILLES, collaborateur parlementaire de Mme Aïna KURIC, Députée  
M. Jean-Pierre PINON, Maire de Fismes  
M. Rémi GRAND, Conseiller municipal délégué d'Épernay  
M. Sylvain SACHAU, Directeur des Déplacements  
M. Patrick BEDEK, Vice-Président de la Communauté urbaine du Grand Reims  
M. Jean-Christophe MENDES, Adjoint au Maire de Montbré  
Mme Roxane BLONDY, Directrice Mobilité et Déplacement, Châlons Agglo.

#### **Associations, usagers, divers :**

M. Thierry LAMBRE, Usager  
M. Krystof BOULNOY, Usager  
M. Antoine LAMOTTE, Association des Usagers des Transports Aisne Nord (AUTAN)  
M. Xavier CANY, Usager  
M. Pierre MAES, Usager  
M Olivier GUERIN, Usager

#### **SNCF Mobilités :**

Mme Véronique AUDOUY, Responsable lignes TER Marne  
M. Sullivan ARABI, Directeur Territorial Production Champagne-Ardenne  
M. Arnaud GLORIAN, Directeur de l'Établissement Service Voyageurs CA  
M. Frédéric COCHETTO, Chargé d'études

Mme Géraldine QUESSON, Chargée de communication commerciale  
M. Sofiane ZOGHBI, Chargé d'études marketing et dessertes TER

**SNCF Réseau :**

M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux  
Champagne-Ardenne

**Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :**

M. Olivier MAIGRET, CGT Cheminots  
M. Kévin CHANCHEVRIER, CGT Cheminots  
M. Nicolas MAIGRET, CGT Cheminots  
M. André GIRAUX, CGT Cheminots  
M. BENNANI Aïssa, CFDT Cheminots  
M. Eric BOURGEOIS, CFDT Cheminots

**Région Grand Est :**

M. Marc GIRAUD, Chef de service – Direction des Transports et de la Mobilité  
M. Christophe BRASS, Chargé de missions  
M. Dominique JOSSE, Assistant Service Offre Transport et Territoires

**Excusés :**

M. René-Paul SAVARY, Sénateur de la Marne  
Mme Valérie BEAUVAIS, Députée de la Marne  
Mme Françoise FERAT, Sénatrice de la Marne  
Mme Aïna KURIC, Députée de la Marne, représentée par M. Dorian FONTANILLES,  
Collaborateur parlementaire  
Mme Lise MAGNIER, Députée de la Marne  
M. Charles de COURSON, Député de la Marne